



UNHCR

L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés

RAPPORT GLOBAL

2017



UNHCR
The Global Refugee Agency

RAPPORT
GLOBAL
2017

Le Rapport Global présente le travail du HCR en 2017 pour protéger et améliorer la vie de dizaines de millions de personnes déplacées de force : les réfugiés, les déplacés internes, les rapatriés, les apatrides, et autres personnes relevant de sa compétence. Le Rapport souligne les progrès réalisés ainsi que les défis auxquels l'organisation et ses partenaires ont été confrontés dans leurs efforts pour répondre à des crises multiples et sérieuses ainsi qu'à des besoins humanitaires sans cesse croissants.

APERÇU DE 2017



6

APERÇU DE 2017

- 2 Le HCR en 2017**
La mission du HCR, faits et chiffres clés
- 6 Avant-propos du Haut Commissaire**



- 12 Le message de l'Envoyée Spéciale**

RÉSUMÉS RÉGIONAUX



56

RÉSUMÉS RÉGIONAUX

- 14 Élargir les partenariats**
L'évolution de l'approche du HCR pour renforcer et diversifier les partenariats afin de l'aider à mettre en œuvre son mandat
- 28 Priorités Stratégiques Globales**
Secteurs d'interventions prioritaires pour le HCR en 2017 et résumé des progrès accomplis
- 32 Financement des programmes du HCR**
- 58 Carte des populations relevant de la compétence du HCR à la fin décembre 2017**

CHAPITRES THÉMATIQUES



118

RÉSUMÉS RÉGIONAUX

- 60 Afrique**
- 80 Amériques**
- 94 Asie et Pacifique**
- 110 Europe**
- 126 Moyen-Orient et Afrique du Nord**
- 142 Gestion et appui aux opérations**



CHAPITRES THÉMATIQUES

152 Sauvegarder les droits fondamentaux

- 154 Renforcer les systèmes nationaux (loi sur l'asile, détermination du statut de réfugié, alternatives à la détention)**
- 158 Résoudre et répondre aux mouvements mixtes, la route centrale de la Méditerranée**
- 164 Comprendre les besoins des personnes relevant de la compétence du HCR (gestion de l'identité, enregistrement, identifier les besoins des personnes, promouvoir la parité)**

172 Mettre fin à l'apatridie



- 176 S'engager dans les situations de déplacement interne**
- 180 S'engager dans les situations de déplacements liés aux changements climatiques et aux catastrophes**

182 Apporter une aide vitale



- 184 Préparer et répondre aux situations d'urgences**
- 191 Prévenir, atténuer et répondre aux violences sexuelles et de genre**
- 194 Étendre l'utilisation des aides en espèces**



- 198 Satisfaire les besoins de base et services essentiels (abris et sites d'installation, santé publique, sécurité alimentaire et nutrition, et eau assainissement et hygiène)**

208 Assurer un avenir meilleur



- 211 Solutions globales (rapatriement volontaire, intégration locale, réinstallation, voies complémentaires d'accès à la protection et aux solutions)**
- 221 Améliorer l'accès à une éducation de qualité**
- 227 Inclusion économique et moyens de subsistance**
- 232 Accès à l'énergie et à un environnement sain**

ANNEXES

- 236 États membres du Comité exécutif du HCR et États parties aux Conventions sur les réfugiés et les apatrides**
- 238 Glossaire des termes techniques utilisés dans le Rapport**
- 244 Acronymes**

Le site internet Global Focus – <http://reporting.unhcr.org> – constitue la principale plateforme d'information sur les opérations pour les donateurs. Régulièrement mis à jour, le site complète et développe l'information contenue dans le Rapport Global sur les opérations du HCR plus en détail, fournissant des chiffres sur les principaux thèmes opérationnels et leurs objectifs ainsi que de plus amples informations sur les budgets, les financements et les dépenses du HCR.



L'audience en 2017 du site internet Global Focus

125 500
Utilisateurs
dans 195 pays (+99%)

47%
Des visiteurs du site
provenaient des
10 principaux
pays donateurs
du HCR

38 000
Pages vues
par mois (+65%)

9 200
Documents
téléchargés
par mois (+170%)

LE HCR EN 2017 MISSION

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés est mandaté par les Nations Unies pour diriger et coordonner l'action internationale pour la protection des réfugiés à travers le monde et pour la recherche de solutions à leurs problèmes. À ce jour (décembre 2017), 148 États sont parties à la Convention de 1951 relative au statut de réfugiés et/ou à son Protocole de 1967.

La mission première du HCR est de chercher à garantir les droits et le bien-être des réfugiés. Dans la poursuite de cet objectif, l'organisation s'efforce de s'assurer que chacun puisse bénéficier du droit d'asile et trouver refuge en toute sécurité dans un autre État ainsi que retourner de plein gré dans son pays d'origine. En assistant les réfugiés à rentrer chez eux ou à s'installer de manière permanente dans un autre pays, le HCR recherche également des solutions durables à leurs situations.

Le Comité exécutif du Programme du HCR (qui compte 101 États membres en octobre 2017) et l'Assemblée générale des Nations Unies ont également autorisé l'intervention du HCR en faveur d'autres groupes. Ces groupes incluent les anciens réfugiés de retour dans

leur pays d'origine, les personnes déplacées internes, les apatrides ou les personnes dont la nationalité est controversée. À ce jour (décembre 2017), 89 États ont adhéré à la Convention de 1954 relative au statut des apatrides et 70 à la Convention de 1961 sur la réduction de l'apatridie.

L'organisation s'efforce de prévenir les situations de déplacements forcés en encourageant les États et les autres institutions à créer les conditions propices à la protection des droits de l'homme et au règlement pacifique des différends. Dans toutes ses activités, le HCR apporte une attention particulière aux besoins des enfants et cherche à promouvoir l'égalité des droits pour les femmes et les filles.

L'organisation mène son action en collaboration avec de nombreux partenaires, dont les gouvernements, les organisations régionales, internationales et non gouvernementales. Convaincu que les réfugiés et les autres personnes qui bénéficient des activités de l'organisation devraient être consultés pour les prises de décision qui affectent leurs vies, le HCR s'est engagé à mettre en œuvre le principe de participation dans ses actions.

PRÉSENCE GLOBALE

LE HCR EST PRÉSENT DANS 130 PAYS ET 478 SITES

15 273

EMPLOYÉS DANS LE MONDE

11 423

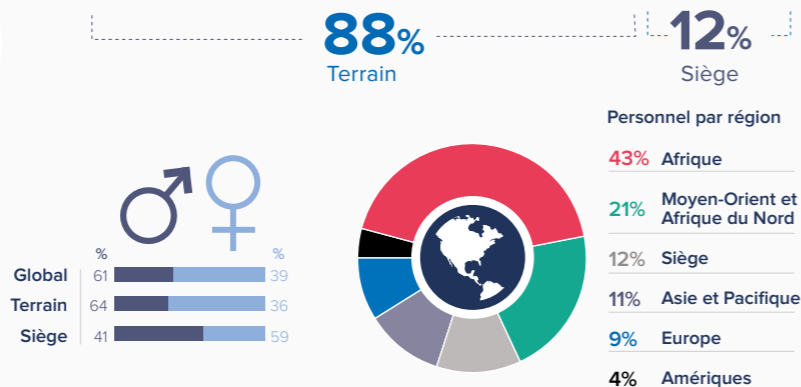
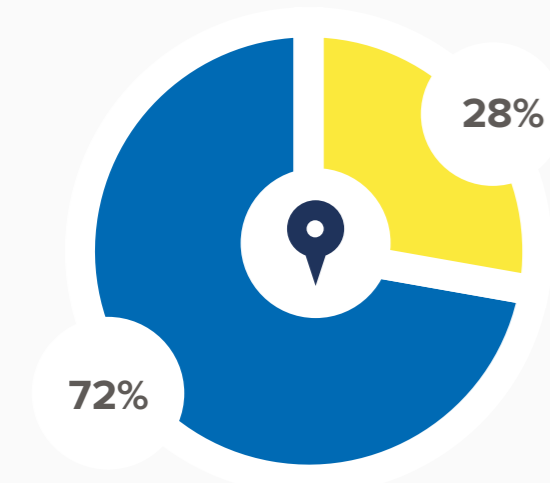
PERSONNELS DU HCR

3 850

PERSONNELS AFFILIÉS*

PERSONNELS DU HCR

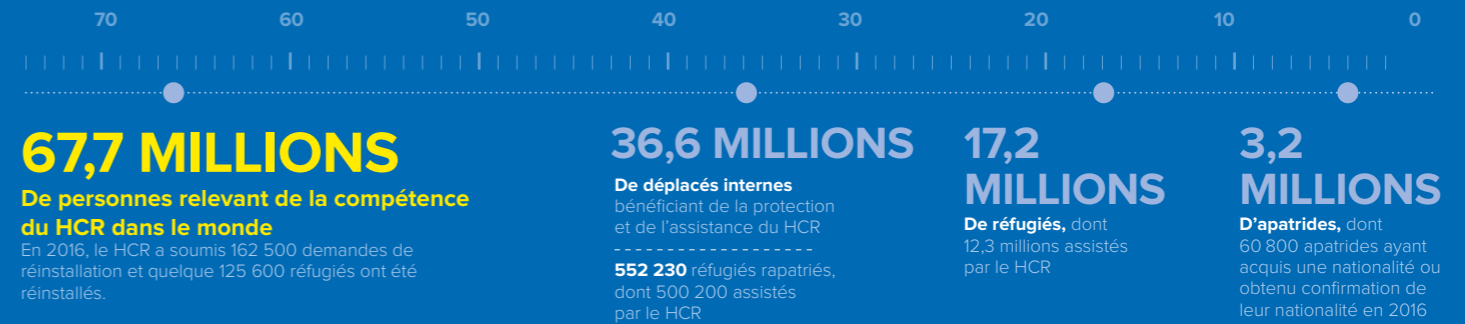
● International ● National



* VNU, prestataires et consultants recrutés par UNOPS ou directement déployés, détachés, ou stagiaires dont 47% sont des hommes et 53% des femmes

JANVIER

Les pays en voie de développement accueillent 84 pour cent des réfugiés dans le monde relevant de la compétence du HCR. Les pays les moins développés avaient accordé l'asile à plus de 4,2 millions de réfugiés, ou soit environ 26 pour cent de l'ensemble de la population réfugiée dans le monde.



2017

LE NOMBRE DE PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR A AUGMENTÉ DE 5,4%

Le HCR sollicitait 7,9 milliards de dollars pour répondre aux besoins
Le déficit de financement était de 43%

LES 10 PRINCIPAUX PAYS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS



31%
des réfugiés dans le monde étaient accueillis par trois pays

- Turquie
- Liban
- Bangladesh
- Jordanie
- Pakistan
- Rép. islamique d'Iran
- Soudan
- Autres pays
- Ouganda
- Allemagne
- Éthiopie

DÉPENSES DU HCR



4,1 milliards de dollars
Montant total des dépenses

- Pilier 1 Réfugiés 83%
- Pilier 2 Apatrides 1%
- Pilier 3 Rapatriés 2%
- Pilier 4 Déplacés internes 14%

LES 10 PRINCIPAUX DONATEURS

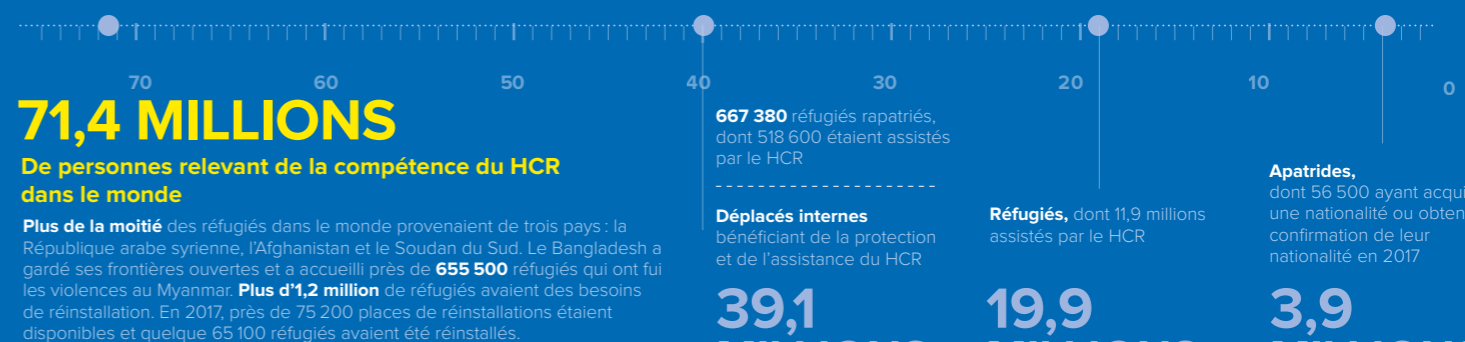


3,9 milliards de dollars
de contributions reçues
400 millions de dollars provenant du secteur privé

- États-Unis
- Japon
- Norvège
- Pays-Bas
- Allemagne
- Royaume-Uni
- Canada
- Union européenne
- Suède
- Donateurs privés en Espagne

DÉCEMBRE

La vaste majorité des réfugiés — environ 85% — relevant de la compétence du HCR étaient dans des pays à faibles revenus ou intermédiaires, situés près des conflits.



Un monde en pleine tourmente

Fin 2017, quelque 71,4 millions de personnes — demandeurs d'asile, réfugiés, rapatriés, déplacés internes et apatrides — relevaient de la compétence du HCR dans le monde. Des millions de personnes avaient été déplacées au cours de l'année, fuyant la guerre, la violence et les persécutions dans différents pays, dont la République centrafricaine, la République démocratique du Congo (RDC), l'Iraq, le Myanmar, le Soudan du Sud et la République arabe syrienne (Syrie). En conséquence, le HCR a été appelé à répondre à une série de crises de déplacement, nouvelles ou récurrentes, ou qui s'aggravaient, et qui pour certaines d'entre elles prenaient de nouvelles et difficiles directions.

Nul ne pouvait croire que ces personnes, arrachées à leur foyer et poussées en dehors de leurs frontières, se déplaçaient volontairement, en quête d'une vie meilleure. Elles fuyaient pour rester en vie, se déplaçant de manière souvent désordonnée et improvisée, toutes abandonnant leurs biens derrière elles. Près des deux tiers d'entre elles sont restées déplacées à l'intérieur de leur propre pays, souvent sans la possibilité de se mettre en sécurité à l'étranger, parce que les frontières se fermaient et que les politiques d'admission restrictives étaient la norme. Dans le même temps, les crises prolongées restaient profondément ancrées. Il y a presque quarante ans que les réfugiés ont fui l'Afghanistan, et pourtant quelque deux millions d'entre eux sont encore accueillis dans les Républiques islamiques d'Iran et du Pakistan, et des centaines de milliers d'autres sont dispersés dans le monde.

Le HCR a donc été invité à répondre, avec les États, à une série de situations d'urgence nouvelles ou récurrentes au cours de l'année 2017. Les capacités de réserve, dont notamment les mécanismes de financement d'urgence, les déploiements de personnel, les ponts aériens pour transporter les articles de secours et les partenariats de réserve, ont été activées lorsque le HCR a déclaré

Marjan, 60 ans, et sa petite-fille Jannat Ara, 7 ans (en rouge) attendent de recevoir de l'aide avec d'autres réfugiés Rohingyas au camp de Kutupalong au Bangladesh. Elles se sont enfuies du Myanmar il y a deux mois, avec quatre autres membres de leur famille.

© HCR/Andrew McConnell

l'état d'urgence pour les déplacements provoqués par les crises en RDC, en Libye et au Myanmar. Des capacités d'urgence ont été maintenues au niveau régional ou national pour répondre à de nouveaux déplacements et des retours en Iraq, au Soudan du Sud, en Syrie, au Yémen et dans d'autres pays.

Les efforts destinés à répondre aux mouvements mixtes, en cherchant à assurer une protection et apporter des solutions aux réfugiés qui se déplacent le long de routes dangereuses, comme celle qui mène de l'Afrique subsaharienne à la Méditerranée centrale et au-delà, et celle qui traverse le Nord de l'Amérique centrale, constituaient également une priorité croissante conduisant le HCR à intensifier son partenariat avec l'Organisation internationale pour les migrations et d'autres entités.

Les faiblesses croissantes de la coopération internationale et l'impuissance grandissante des responsables politiques à prévenir, atténuer et résoudre les conflits, sont restées prédominantes. Parmi les millions de personnes déracinées, seul un petit nombre ont pu regagner leur foyer à la suite de la résolution internationale effective d'un conflit ou d'une stabilisation progressive. Les réfugiés et les déplacés internes qui sont rentrés l'ont fait dans des conditions qui étaient loin d'être idéales, se trouvant à leur retour dans des situations caractérisées par un cadre de vie difficile, la destruction et des risques incessants. Parallèlement, les insuffisances observées dans la coopération et la solidarité internationales ont affaibli la réponse globale aux flux de réfugiés, tandis que les mesures unilatérales, État par État, prédominaient, sur fond de politisation croissante de la problématique des réfugiés au niveau national, régional et international.

Pendant que ces tristes événements se succédaient, les pays et les communautés d'accueil continuaient à offrir protection et assistance, en dépit des pressions souvent importantes exercées sur leurs infrastructures et leurs services, et malgré la diminution du soutien international. La majorité des pays proches des zones de conflit ont gardé leurs

frontières ouvertes et ont continué à recevoir des réfugiés, exprimant ainsi de manière très concrète leur attachement aux normes internationales de protection et aux valeurs humanitaires.

Plus loin, le tableau était plus contrasté. Dans de nombreuses parties du monde, les préoccupations légitimes de la population en matière de sécurité, d'économie et d'identité ont été dénaturées, et les idées fausses au sujet de la nature, de la composition et de l'impact des flux de réfugiés ont été soigneusement entretenues par des politiciens irresponsables. Les droits des réfugiés ont été affaiblis et leur protection amoindrie — parfois par des États qui se faisaient traditionnellement les champions de la protection des réfugiés.

Un nouveau modèle de changement

Et pourtant, en dépit — ou peut-être en raison — de ces nombreux défis, les principes et les approches exposés dans le Cadre global d'action pour les réfugiés (CRRF), adopté au titre de la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, ont suscité une puissante dynamique. Aujourd'hui appliqué dans 13 pays et dans deux modèles régionaux, et décrit plus en détail au fil de ce Rapport global, le Cadre incite à accorder une attention plus soutenue au rôle des pays et des communautés d'accueil, et pousse la communauté internationale à reconnaître de plus en plus la nécessité de les soutenir davantage. Le pacte global sur les réfugiés, qui doit être adopté par l'Assemblée générale à la fin de l'année 2018, étaiera le CRRF par un programme d'action destiné à guider son application.

L'application du CRRF a d'ores et déjà permis d'accomplir des progrès notables. Les réformes politiques et législatives, les pratiques inclusives et ouvertes et les mesures visant à élargir l'accès des réfugiés aux systèmes nationaux de santé et d'éducation sont décrites plus en détail dans cette publication, en particulier dans le chapitre *Élargir les partenariats*. En insistant sur le renforcement de la résilience et de

l'autonomie, en mettant les réfugiés en relation avec les opportunités existantes et en encourageant leur inclusion dans les sociétés et les économies des pays d'accueil, le nouveau modèle d'action global provoque un véritable changement. La liste des pays d'accueil qui adoptent des politiques et des pratiques conformes à la vision exprimée dans la Déclaration de New York, s'allonge — et cette générosité et cette ouverture doivent être soutenues.

Le HCR a également accompli des progrès importants, en ce qui concerne le resserrement des liens entre les organisations humanitaires et les partenaires de développement et autres agences bilatérales, afin de soutenir les pays et les communautés d'accueil et de renforcer la résilience des réfugiés ainsi que la recherche de solutions, même en l'absence de progrès significatifs dans le règlement des conflits. Ces efforts sont également alignés sur les réformes du système de développement et de l'architecture de paix et de sécurité des Nations Unies, actuellement entreprises sous la conduite du Secrétaire général.

Par son leadership fort, la Banque mondiale a continué en 2017 à jouer un rôle moteur dans le changement — en particulier au moyen du sous-guichet pour les pays à revenu intermédiaire qui accueillent des réfugiés et du Mécanisme mondial de financement concessionnel de l'Association internationale de développement (IDA18). Un nombre croissant d'institutions bilatérales et multilatérales ont également fait des progrès importants. La Direction générale de la coopération internationale et du développement de la Commission européenne, par exemple, effectue des investissements considérables pour soutenir le déploiement du CRRF dans la Corne de l'Afrique et en Amérique centrale, ainsi que pour répondre aux déplacements forcés en Asie. D'autres agences bilatérales de développement, notamment celles de l'Allemagne, du Danemark, du Japon, de la République de Corée et du Royaume-Uni, se sont également déjà engagées.

Comme décrit dans ce Rapport global, les nouveaux modes d'utilisation des ressources, ciblés sur la prise en charge des besoins à plus long terme des réfugiés et de ceux qui les accueillent, ont pris davantage d'importance en 2017, dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et de l'environnement. Dans le cadre d'une collaboration avec un éventail d'acteurs beaucoup plus large que par le passé, des mesures importantes ont été prises pour favoriser l'inclusion financière et l'accès des réfugiés à l'emploi. Parmi ces mesures, citons des modifications des politiques, la mise en place de nouveaux mécanismes de financement, l'engagement croissant de toute une série d'ONG, d'entités de la société civile, de municipalités et d'organisations confessionnelles, ainsi que l'implication du secteur privé.

Le HCR travaille en étroite collaboration avec les partenaires de développement et les gouvernements pour accélérer l'application des instruments et des ressources mis à disposition, mais il faudra un certain temps pour que les effets du modèle d'action global se fassent sentir. Et même lorsque des résultats tangibles commenceront à apparaître, montrant que cette nouvelle approche peut changer les choses, l'action humanitaire continuera de jouer un rôle central dans la réponse au déplacement forcé — notamment au début des crises.

Certains aspects du modèle nécessitent davantage d'investissements et d'actions plus concrètes pour se réaliser pleinement. En 2017, le nombre de places de réinstallation a considérablement diminué, pour atteindre environ 75 200, soit à peine 54 pour cent des places disponibles en 2016. Pourtant, la réinstallation reste une solution importante, aussi bien pour les personnes concernées que comme expression concrète du partage de la charge et des responsabilités. Un certain nombre de pays s'efforcent actuellement d'élargir leurs programmes de réinstallation, et d'étendre le nombre de pays de réinstallation en fournissant un appui aux pays de réinstallation émergents. Il importe de soutenir ces efforts.

Le manque de solutions dans le contexte actuel, caractérisé par la prolifération des conflits, est particulièrement inquiétant. L'attention considérable accordée aux solutions, notamment au rapatriement volontaire, dans les deux versions régionales du CRRF appliquées à ce jour — dans le contexte de la situation somalienne dans la Corne de l'Afrique et dans le Cadre global pour la protection et les solutions aux Amériques — est donc des plus appréciables. Les travaux actuellement entrepris pour élaborer et mettre en œuvre le pacte global sur les réfugiés feront davantage de place à ces efforts.



Le Haut Commissaire des Nations Unies, Filippo Grandi, prend des selfies avec de jeunes réfugiés somaliens au camp de réfugiés de Dadaab au Kenya qui viennent de recevoir des bourses de l'Entraide universitaire mondiale du Canada.

La campagne #J'Appartiens (#IBelong), visant à mettre fin à l'apatridie, est restée une priorité institutionnelle en 2017. La réduction des cas d'apatridie a progressé sensiblement dans différents pays, notamment dans la Fédération de Russie, aux Philippines, au Tadjikistan et en Thaïlande, et des réformes politiques et législatives ont été adoptées dans un certain nombre d'États. Le Burkina Faso et le Luxembourg ont tous deux adhéré à la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie. Les objectifs de développement durable (ODD) ont donné un élan supplémentaire à cette action, en particulier l'ODD 5, qui appelle à mettre fin à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles dans le monde

entier, et l'ODD 16.9, qui appelle à garantir à tous une identité juridique, notamment par l'enregistrement des naissances.

Le HCR dans les années à venir

En janvier 2017, nous avons publié les Orientations stratégiques du HCR, destinées à guider de manière claire notre travail au cours de la période de 2017 à 2021, dans un contexte en pleine mutation, marqué par l'aggravation des crises de déplacement et les opportunités importantes qui se présentent et se présenteront pendant la préparation du pacte global sur les réfugiés et après. Elles s'articulent autour d'orientations principales, consistant à protéger, répondre, inclure, responsabiliser et résoudre.

Au cours de l'année 2017, nous avons pris un certain nombre de mesures afin de mener les indispensables transformations qui nous permettront de poursuivre ces objectifs de manière plus efficace, plus souple et plus responsable.

Ces initiatives de réforme comprenaient une étude indépendante sur la conception, la structure et les processus de fonctionnement de notre Siège. Celle-ci présente des arguments convaincants en faveur de changements qui doivent nous permettre de rester une organisation dynamique et orientée vers le terrain. Ses recommandations sont mises en œuvre par une équipe chargée du changement et ont déjà donné lieu à la création d'une nouvelle Division pour la résilience et les solutions, à des modifications dans la gestion et la coordination de notre collaboration avec nos partenaires, nouveaux et traditionnels, et à d'autres mesures.

Nous avons fait des investissements importants pour renforcer l'intégrité de nos opérations, notamment par des réformes de nos systèmes de contrôle, et pour poursuivre notre politique de tolérance zéro à l'égard de l'exploitation et des violences sexuelles, ainsi que du harcèlement sexuel. Nous avons élaboré l'initiative « Gestion des risques 2.0 » — une nouvelle approche ambitieuse visant à gérer les risques, à s'attaquer aux

causes profondes de la corruption et de la fraude et à améliorer l'exécution des programmes, qui est actuellement déployée dans des opérations clés.

Nous avons entrepris une réforme en profondeur de nos systèmes de gestion des ressources humaines et publié en août 2017 une nouvelle politique en matière de recrutement et d'affectations, visant à nous doter d'un personnel flexible et hautement qualifié, ayant le profil, les compétences et l'expertise nécessaires, et accordant toute l'attention voulue à l'inclusion, à la diversité et à l'égalité hommes-femmes.

Nous avons effectué une première série d'investissements pour renforcer notre capacité en matière de données sur les réfugiés et les communautés d'accueil, et nous sommes parvenus avec la Banque mondiale à un accord pour mettre en place un nouveau centre de données commun, qui travaillera également sur les données concernant les apatrides.

Nous nous sommes également efforcés d'améliorer notre engagement auprès des déplacés internes et avons entrepris de reconfigurer notre système de gestion axée sur les résultats, en l'intégrant avec une nouvelle approche pluriannuelle et de partenariats multiples.

Mobiliser les ressources et diversifier les soutiens

Compte tenu des besoins croissants, nous avons été encouragés par le solide niveau de financement que nous sommes parvenus à maintenir en 2017, obtenant plus de 3,9 milliards de dollars de nouvelles contributions, une somme à peine inférieure à celle reçue en 2016, bien que pour un budget plus élevé. Les engagements pris lors de la conférence des donateurs organisée à Genève en décembre 2017 pour les contributions 2018 et pour les engagements pluriannuels, ont atteint près d'1 milliard de dollars pour la première fois de notre histoire, ce qui témoignait de la confiance accordée au HCR et à sa ligne de conduite.

Nous avons également noté l'engagement croissant des acteurs du secteur privé, notamment des entreprises, des philanthropes et des fondations, non seulement en tant que donateurs, mais aussi en tant que participants actifs, susceptibles d'apporter une expérience précieuse en termes d'emploi, de formation et d'énergies renouvelables, ainsi que dans d'autres domaines. Il convient également de souligner l'intérêt et l'implication des municipalités et des maires, qui interviennent en première ligne pour accueillir les réfugiés mais aussi pour les intégrer, en particulier dans les pays industrialisés. À titre d'exemple, les institutions sportives comme le Comité international olympique jouent un rôle important en contribuant à l'inclusion des réfugiés, en donnant de l'espoir et en rapprochant les communautés.

Relever le défi

Le modèle d'action global et le pacte mondial sur les réfugiés à venir sont des instruments concrets, efficaces, de multilatéralisme en action, ancrés dans un engagement pratique qui peut servir de point de ralliement pour la protection des réfugiés et la recherche de solutions à leur situation, fondées sur les principes et les normes du régime international d'asile. Pour fonctionner efficacement, ils doivent bénéficier de ressources, notamment financières, de compétences techniques et d'un appui politique.

Au cours de l'année 2017, le nouveau modèle a bénéficié du soutien résolu et croissant d'une série d'États ayant des capacités et des caractéristiques différentes, ainsi que de donateurs nouveaux et traditionnels. Il sera essentiel de maintenir et d'intensifier ce soutien tout au long de l'année 2018 et au-delà, si l'on veut que les engagements politiques de haut niveau, pris dans la Déclaration de New York, se traduisent par des changements réels dans la vie des réfugiés et des personnes déplacées dans le monde.

L'Envoyée spéciale

Cette année a été marquée par un moment fort dans la relation du HCR avec son Envoyée spéciale, Angelina Jolie. Renouvelant son contrat d'Envoyée spéciale à l'occasion d'une visite au Siège, au terme de 17 années de collaboration avec le HCR, Angelina Jolie a réaffirmé son engagement à l'égard des réfugiés à travers le monde et a expliqué combien elle était fière de travailler aux côtés du HCR. Évoquant les nombreuses difficultés auxquelles l'organisation et la communauté humanitaire dans son ensemble étaient confrontées, l'Envoyée spéciale a déclaré à ses collègues du HCR: «Je suis avec vous, et pas seulement pour la durée de mon contrat. Vous et moi c'est pour la vie. Lorsqu'on commence à travailler avec le HCR, il n'est plus question de le quitter».

À Genève, Angelina Jolie a prononcé un discours lors de la réunion annuelle de la Fondation Sergio Vieira de Mello. Dans son intervention, intitulée «Pour la défense de l'internationalisme», elle a exhorté les gouvernements à s'engager de nouveau et plus fermement en faveur de la diplomatie et des Nations Unies, affirmant: «il n'y pas de raccourci pour parvenir à la paix et à la sécurité, et pas de

substitut aux efforts longs et laborieux qu'il faut accomplir pour mettre fin aux conflits, faire prévaloir les droits de l'homme et renforcer l'état de droit». Elle a mis en garde contre les dangers d'un «nationalisme étreint déguisé en patriotisme» et appelé les citoyens à «entretenir la flamme de l'internationalisme», ajoutant: «un monde dans lequel nous nous affranchirons de nos responsabilités globales sera un monde qui produit davantage d'insécurité, de violence et de danger, pour nous comme pour nos enfants».

Lors de son allocution, elle a également abordé les questions du populisme, de la pauvreté et du racisme, en encourageant l'auditoire à rester fidèle aux idéaux et aux buts des Nations Unies: «J'espère que nous pouvons tous, tant que nous sommes, décider d'être une génération qui renouvelle l'engagement pris par les Nations Unies, celui d'unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité, de favoriser le progrès social et d'instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande». Elle a appelé les individus à jouer leur rôle au niveau international, à faire le bien au sein de leur collectivité et à poursuivre l'œuvre



En juin 2017: l'Envoyée spéciale du HCR, Angelina Jolie coupe un gâteau avec des adolescentes réfugiées dans le foyer géré par l'ONG RefuSHE, qui met en œuvre un projet d'autonomisation à Nairobi au Kenya.

entreprise par M. Vieira de Mello et par d'autres collaborateurs des Nations Unies. «Faire ne serait-ce qu'une petite partie du bien qu'il a accompli, s'atteler à l'œuvre qu'il a laissée inachevée, dans la mesure de ses propres moyens, serait une noble tâche pour n'importe lequel d'entre nous.»

C'est dans cet esprit que l'Envoyée spéciale a célébré la Journée mondiale du réfugié en 2017: à Nairobi au Kenya, elle a rendu visite à des adolescentes réfugiées qui vivent dans un foyer géré par RefuSHE, une ONG qui comble un manque important dans la

protection et l'accompagnement des jeunes filles. Ces adolescentes ont fui l'extrême violence ou les persécutions au Burundi, en République démocratique du Congo (RDC), au Rwanda, en Somalie et au Soudan du Sud. Presque toutes ont subi des violences sexuelles et de genre. Comme les possibilités de réinstallation sont limitées, l'objectif principal de RefuSHE est d'aider les réfugiées à s'intégrer pleinement dans la communauté kényane. C'était la troisième visite de l'Envoyée spéciale au Kenya, où sont accueillis des centaines de milliers de réfugiés originaires des pays voisins.

« Plus de la moitié des réfugiés et des personnes déplacées dans le monde sont des femmes et des enfants. Notre manière de les traiter est une mesure de notre degré d'humanité en tant que nations. »

— Angelina Jolie, Envoyée spéciale du HCR

预览已结束, 完整报告链接和二维码如下:

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_17902

